

fensch

INFOS

#9 • Juillet 2019

le magazine d'infos
de la Communauté
d'Agglomération
du Val de Fensch

A la une

Passez l'été dans nos piscines

L'actu

Sept nouveaux
labellisés
So Fensch

L'agglomération et vous

La Petite Enfance,
une compétence
communautaire
au service
des familles

Ils font vivre
le territoire

Le garage social



A la une 3

L'actu 4

L'agglomération en images 6

L'agglomération et vous 8

Les travaux 10

Jetons moins, trions mieux 12

Ils font vivre le territoire 13

Expression libre 14

Agenda 15

Directeur de la publication

Michel Liebgott

Directrice de la Communication

Dominique Zaccaro

Rédaction

Eric Marochini, Emilie Lehmann,

Alice Mirgaine, Dominique Zaccaro,

communication CAVF

Conception et réalisation

Julien Level, communication CAVF

Impression

Imprimerie L'Huillier - Florange

Tirage

31 450 exemplaires imprimés sur papier PEFC

ISSN 2426-4504 (Imprimé)

ISSN 2650-7870 (en ligne)

Dépôt légal à parution

Crédits photos

CAVF sauf mention contraire



Édito

Notre vallée est une véritable terre d'industries habituée aux soubresauts économiques du Monde. Aujourd'hui, c'est l'entreprise British Steel, usine plus que centenaire et dernière produisant des rails dans notre pays, qui est au cœur de l'actualité. Si, contrairement à sa maison mère britannique l'usine

Fenschoise et ses 420 salariés, ne semble pas pour le moment en danger sur les plans juridique et financier, il n'en demeure pas moins qu'elle pourrait désormais connaître des difficultés d'approvisionnement pour son fonctionnement [car les blooms (barres d'acier) viennent de l'usine de Skunthorpe en Angleterre, laquelle est en liquidation judiciaire]. En tant que président du Val de Fensch, j'ai très vite alerté, Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et de l'Industrie, sur l'urgence d'accompagner une de nos pépites du territoire pour sécuriser son alimentation en acier et rassurer ses clients (cf courrier adressé le 23 mai à consulter sur www.agglo-valdefensch.fr).

Alors que la fin de ce mandat approche, je veux rappeler dans cet éditorial que le Val de Fensch aura aidé ses communes, ses acteurs territoriaux, économiques, sociaux, culturels et sa population de façon considérable, le tout sans aucune augmentation des impôts locaux.

Ainsi, nos 10 communes ont bénéficié d'un soutien financier direct, autour de 2M€ par an, et d'investissements considérables (plus de 60 M€ sur la période). Sur ce mandat, à elle-seule par exemple, l'Opération Cœur de Villes, Cœur de Fensch (voir p.11), qui renouvelle qualitativement l'image de notre territoire urbain aura mobilisé près de 15 millions d'euros de crédits. C'est autant que les communes n'auront pas eu à financer en plus !

Nos forces vives, acteurs économiques, associatifs, dans le cadre du droit commun comme de la politique de la ville, à l'image du garage social évoqué page 13, auront été eux aussi largement soutenus, le Val de Fensch étant même souvent venu compenser les baisses de crédits de l'Etat et d'autres financeurs (aide aux commerçants, politique de la ville...). Enfin et surtout, nos 70 000 habitants, notre communauté de vie, aura elle-aussi pu bénéficier du maintien et de l'amélioration des services communautaires traditionnels (enlèvement et traitement des ordures ménagères, fonctionnement des trois piscines, aide à la rénovation des logements, ...) et de la mise en place de nouveaux services aux familles (petite enfance, développement de la fibre,...). D'autres prises de compétence sont en cours et mobilisent activement les services de l'agglomération, en particulier la compétence eau et assainissement que la CAVF récupérera au 1^{er} janvier prochain.

Alors oui, pour réussir tout cela, des projets ont dû être réorientés (Evol'U4, médiathèque...) ou reportés dans le temps et des politiques ré-interrogées, mais c'est le propre de toute gouvernance sérieuse. S'adapter aux exigences du temps présent, répondre avec pragmatisme aux besoins des administrés sans sacrifier notre avenir sur l'autel de la mauvaise gestion, tel est et restera mon modèle d'action politique. La CAVF n'est pas un colosse au pied d'argile comme l'indique opportunément l'opposition communautaire. Elle est une collectivité locale à votre service, une administration de projets coordonnés avec ses communes membres, qui, comme d'autres, doit gérer ses moyens financiers en bon père de famille.

Je veux ici et en conclusion, remercier celles et ceux qui ont dû accompagner ces efforts, qu'ils veuillent bien comprendre qu'il s'agit là de répondre à l'intérêt général.

Bonnes vacances à chacun d'entre vous et bonne lecture !

Michel Liebgott

Maire de Fameck
Président de la CAVF
Député honoraire



VAL DE FENSCH

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

A la une



Passez l'été dans nos piscines

Du 6 juillet au 30 août 2019, les trois piscines communautaires modifient leurs horaires d'ouverture au public. N'hésitez pas à venir faire un plongeon ou participer à une activité estivale !

www.agglo-valdefensch.fr

www.feralia.fr

[Feralia.Piscine](https://www.facebook.com/Feralia.Piscine)

Pour les vacances d'été, les piscines communautaires adaptent leurs horaires d'ouverture afin de permettre aux baigneurs de profiter plus longtemps des équipements.

Des activités seront également maintenues sur les trois piscines, sans inscription préalable. Vous pourrez notamment pratiquer :

- l'aquagym
- l'aquabike
- l'aquajogging
- le cardi'eau

Les informations des activités (lieu et horaire) sont disponibles sur : www.agglo-valdefensch.fr, rubrique sortir/les piscines.

Enfin, n'hésitez pas à profiter des rayons du soleil dans les solariums extérieurs proposés à Feralia et à Florange. Le centre aquatique Feralia dispose également de quelques jeux d'eau et d'un toboggan gonflable.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour découvrir la programmation 2019/2020 des activités aquatiques sur les trois piscines !

Les horaires d'été des piscines du 06 juillet au 30 août

Feralia - Hayange

Lundi de 12h à 20h.
Mardi à vendredi de 10h à 20h.
Samedi de 10h à 19h.
Dimanche de 8h30 à 13h.
(Horaires jusqu'au 25-08)

Florange

Mardi, jeudi et vendredi de 12h à 18h.
Mercredi de 10h à 18h.

Serémange-Erzange

Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Mercredi et vendredi de 14h à 19h.
Samedi de 8h à 11h.
Dimanche de 8h à 12h.

Toute l'actu en bref de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch



SEPT NOUVEAUX LABELLISÉS SO FENSCH

- Créé par la CAVF, le label « So Fensch, un savoir-faire made in Fensch » a pour objectif de valoriser les produits fabriqués ou transformés dans la vallée de la Fensch. Le 28 mars dernier, sept nouveaux commerçants/artisans du territoire ont rejoint le label :
- Baguette *La Hayangeoise* de la *Maison Kieffer* à Hayange ;
 - Bière *Fensch Pale Ale* de *Stampel Fensch Beer* à Hayange ;
 - Écharpe *So Fensch d'Atheris* à Florange ;
 - Production agricole de la *Ferme des Hauts de Fensch* de Neufchef ;
 - *Gueuset* et *Trois frontières* (chocolat) de la pâtisserie *Fischer* à Uckange ;
 - Mobilier en bois brut de *Bûcheron d'art* de Florange ;
 - *La petite meule* de la boulangerie *Chez Arnaud* de Nilvange.

Au total, le label territoire regroupe 23 artisans et désormais une trentaine de produits différents, à retrouver sur www.agglo-valdefensch.fr.



Ferme des hauts de Fensch, Neufchef



L'U4, premier site touristique de Moselle labellisé "Accueil Vélo"

Situé à proximité de la vélo route Echappée Bleue (piste cyclable Charles Le Téméraire), le site du Parc du haut-fourneau U4 vient d'obtenir la marque nationale "Accueil Vélo", née à l'initiative de France Accueil Vélo et relayée à l'échelle départementale par Moselle Attractivité. Cette opportunité permet au site de s'inscrire dans la dynamique de développement du cyclotourisme en Moselle et de garantir aux cyclistes un accueil et des services de qualité et adaptés : kit réparation, rechargement des batteries, brochures touristiques... Sur le territoire du Val de Fensch, le Parc du haut-fourneau U4 et Val de Fensch tourisme sont désormais les deux seuls sites ayant reçu la marque Accueil Vélo. D'autres lieux touristiques comme Feralia seraient susceptibles de figurer également parmi les prochains labellisés.

Enquête publique sur le SRADDET

Jusqu'au 04 juillet, la région Grand Est ouvre une enquête publique sur son projet de Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Cette phase de concertation permet à chacun des acteurs du Grand Est de s'exprimer et de donner un avis sur le projet. Pour accueillir les participants et répondre à leurs questions et observations, les maisons de la Région sont mobilisées dont celle située à Thionville (26-34 rue du vieux collège). Plus d'infos sur <https://www.registredemat.fr/sraddetgrandest/enquete-publique>.

L'extension des consignes de tri, c'est pour bientôt !

La CAVF a répondu favorablement à l'appel à candidature de CITEO (spécialisé dans le recyclage des emballages) concernant l'extension des consignes de tri. Si le projet est retenu, cela signifie que d'ici la fin de l'année, les habitants du Val de Fensch auront la possibilité de recycler tous les plastiques. Barquettes, films alimentaires, pots de yaourt, qui actuellement n'ont pas encore leur place dans les poubelles jaunes, pourront alors être triés d'ici la fin de l'année. Dès le mois de septembre, la CAVF informera les citoyens de la mise en place du dispositif.

Opération "Éco-défis"

Dans le cadre de son Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire, la CAVF, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA 57), met en place les « Eco-défis ». Cette action, qui s'adresse aux artisans de la vallée, a pour objectif de les sensibiliser au développement durable et de soutenir les actions éco-citoyennes en faveur de l'environnement, par la mise en place d'un label.

Parmi les 5 thématiques proposées (déchets, énergie, transport, eau et fluides, et éco-produits) les artisans volontaires devront choisir 4 défis à relever. Lutter contre le

gaspillage alimentaire, limiter les rejets dans l'eau, procéder à un nettoyage durable, se déplacer malin, optimiser son éclairage... sont autant d'exemples de défis à relever. Les efforts fournis en matière de développement durable seront récompensés par le label « Eco-défis » qui leur sera remis en 2020 en fonction de la bonne réalisation de ces défis.

Vous êtes artisans à la CAVF et vous souhaitez faire connaître votre implication pour préserver l'environnement ? Engagez-vous dès maintenant dans l'opération « Éco-défis » ! RDV sur notre site internet : www.agglo-valdefensch.fr.



Quel air respirez-vous ?

Pour connaître la qualité de l'air sur le territoire du Val de Fensch, l'ATMO Grand Est, association agréée par le ministère en charge de l'environnement, met en place commune par commune, un indice disponible sur la page d'accueil de notre site internet www.agglo-valdefensch.fr.

Calculé quotidiennement, cet indice varie de 1 (très bon) à 10 (très mauvais) et tient compte des niveaux de dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone et particules fines.

Forum Senior(s) j'adore !

Le 12 juin dernier, le Conseil de développement de la communauté d'agglomération a organisé en partenariat avec l'Accorderie du Val de Fensch un 1^{er} forum consacré aux seniors. De nombreux partenaires se sont mobilisés pour proposer aux plus de 60 ans, informations, conseils et solutions sur tous les aspects du quotidien (logement, santé, loisirs...). Des activités étaient également proposées au public et ont rencontré un franc succès : danse de salon, massage bien-être, atelier numérique...



Budget 2019

Depuis 2014, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a veillé à ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages et les entreprises. Le taux de fiscalité additionnelle (partie communautaire de la taxe d'habitation et de la taxe foncière), celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (devenue incitative), sont restés inchangés. Au vu du contexte national des finances (baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement), réduction de sa capacité d'autofinancement, augmentation de son endettement, la CAVF maintient son budget de manière constante tout en réalisant des économies notamment dans ses dépenses de fonctionnement et en poursuivant l'aide importante apportée aux communes membres.

Budget global 2019 :
69 843 885 €
 46 788 749 € en fonctionnement
 23 055 136 € en investissement

L'agglo en images



Les actions et les initiatives de ces derniers mois, entreprises ou soutenues par la CAVF, en images.



Conférence de presse A31bis
25.02.2019



Inauguration des travaux d'aménagement de l'office de tourisme
27.04.2019



Inauguration du premier tronçon Cœur de Villes, Cœur de Fensch à Algrange
14.05.2019



Ateliers Plan Climat Air Énergie
19.03.2019



Inauguration de 2 sentiers pédestres à Florange
18.05.2019



Après-midi Aqua'daptée à Ferialia
03.04.2019



Le TFOC vainqueur de la coupe de France de volley
19.05.2019



Algrange Music Live
07 & 08.06.2019



Opération Innov'epa : sensibilisation de jeunes lycéens aux métiers de l'industrie
26.04.2019



Inauguration du premier tronçon Cœur de Villes, Cœur de Fensch à Ranguevaux
21.05.2019



La petite enfance une compétence communautaire au service des familles

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch porte la compétence Petite Enfance depuis le 1^{er} janvier 2016. Elle a en charge notamment la coordination de 7 établissements d'accueil du jeune enfant de moins de 6 ans et la gestion du Relais Assistants Maternels.

Pôle Petite Enfance
Hôtel de Communauté
10, rue de Wendel
57700 Hayange
03 82 86 94 91

Création, gestion, et coordination des établissements d'accueil du jeune enfant

Le territoire du Val de Fensch possède 7 structures publiques d'accueil collectif : 6 multi-accueils à Uckange, Fameck, Florange, Serémange-Erzange, Hayange, Nilvange et 1 micro-crèche à Neufchef. Vous pouvez faire une demande auprès de chaque structure, quelle que soit votre commune de résidence. Retrouvez les dossiers de pré-inscription sur le site internet de la CAVF, rubrique petite enfance.

Les parents peuvent également s'orienter vers un accueil individuel de leur enfant. À ce titre, le territoire dispose d'environ 380 assistants maternels agréés, dont certains exercent au sein de 2 maisons d'assistants maternels.

Le dispositif « Taties à Toute heure » porté par l'association Alys et subventionné par la CAVF, offre aussi une solution de garde aux parents en situation d'insertion professionnelle ou travaillant en horaires atypiques. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.alys.fr.

Outre la gestion directe du

multi-accueil de Hayange et du Relais Assistant Maternel (RAM), le pôle Petite Enfance a pour mission de coordonner et de mettre en réseau l'ensemble des structures publiques d'accueil, mais aussi de définir les besoins futurs en matière de garde sur le territoire. Ainsi, le nombre de demandes d'accueil d'enfant étant en progression sur le territoire, 3 nouvelles structures publiques sont en projet :

- une micro-crèche (10 places) à Knutange ;
- un second multi-accueil (40 places) à Fameck ;
- une micro-crèche à Algrange (10 places).

Enfin, le pôle Petite Enfance de la CAVF mène également des projets artistiques ou culturels transversaux, en partenariat avec des structures de la vallée : le Gueulard Plus à Nilvange, la médiathèque Victor Madelaine de Nilvange et le Parc du haut-fourneau U4 à Uckange.

Chiffres clés

380
assistants maternels
agréés sur le territoire

700
enfants accueillis
dans les 7 structures
publiques d'accueil
collectif

3
nouvelles structures
collectives en projet

Le Relais Assistants Maternels communautaire « La Luciole »

Le Relais Assistants Maternels La Luciole (RAM) accompagne et oriente les parents qui souhaitent faire appel à un assistant maternel ou à une garde à domicile. Il est un lieu d'échange, d'écoute et d'information à destination des parents, des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile) et des enfants dont ils prennent soin.

En ce sens, le RAM est en mesure d'informer les parents et futurs parents sur les différents types d'accueil existants sur la vallée et peut aussi leur remettre une liste d'assistants maternels du territoire, correspondant aux besoins qu'ils expriment. Par ailleurs, parents et professionnels peuvent bénéficier d'informations et d'un accompagnement dans leur rôle d'employeur ou de salarié (convention collective, contrat de travail...).

De plus, une des missions du RAM est de contribuer à l'amélioration constante de la

qualité d'accueil des enfants. Il propose pour cela des animations et des rencontres, sur des sujets thématiques et offre un soutien aux assistants maternels et gardes à domicile dans leur pratique quotidienne (formations, ateliers, groupe de paroles, informations juridiques...).

Enfin, pour simplifier la rencontre entre assistants maternels et parents, le RAM a notamment développé deux services sur internet : TAM -Trouver un Assistant Maternel- et Mon Offre emploi-Accueil, qui permettent de satisfaire l'offre et la demande de garde.

RAM la Luciole
10 rue Pierre Mendès France
Hayange - 03 82 53 31 37
ramluciole@agglo-valdefensch.fr

Permanences :
Lundi, mardi et jeudi : de 9h à 12h
et de 13h à 16h30
Mercredi de 13h à 16h30
Fermé le 1^{er} mardi du mois



Un espace documentaire à votre disposition

Chaque 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h, le relais communautaire La Luciole ouvre au public son espace documentation, composé de livres, magazines et DVDs dédiés à la petite enfance. Cet espace s'adresse aussi bien aux professionnels de l'accueil individuel et collectif, qu'aux parents. Il leur propose plusieurs thèmes : pédagogie Montessori, éducation positive, neuroscience, handicap, guide pratique pour l'assistant maternel... Les enfants y découvriront également de nombreux livres, imagiers et petites comptines. L'ensemble de ces ouvrages est disponible à la consultation uniquement (pas de prêt) dans les locaux du Relais La Luciole.

Petite nouveauté, vous pouvez désormais consulter en ligne le catalogue des livres mis à disposition par le Relais La Luciole : www.mabib.fr/ramluciole.



Vous cherchez un assistant maternel ?

Afin de mieux vous accompagner dans vos recherches, la CAVF met à votre disposition deux outils en ligne entièrement gratuits :

TAM - Trouver un Assistant Maternel -. TAM vous permet de consulter des petites annonces d'assistants maternels habitant sur le territoire. En un coup d'oeil, vous pouvez ainsi connaître la ville de résidence, le nombre de places disponibles et les créneaux d'accueil du professionnel. Il vous suffit ensuite de sélectionner l'annonce correspondant à votre besoin, le Relais communautaire La Luciole vous mettra alors en relation avec l'assistant maternel choisi.

MOeA - Mon Offre emploi-Accueil -. À l'inverse de TAM, vous avez la possibilité avec MOeA de communiquer directement au Relais La Luciole vos besoins de garde. Il vous suffit pour cela de remplir un formulaire en ligne, disponible sur www.agglo-valdefensch.fr (rubrique petite enfance). Votre offre est ensuite transmise anonymement aux assistants maternels recherchant un contrat. Le Relais vous mettra en relation avec le professionnel pouvant répondre à vos besoins.

Les travaux

Les chantiers portés par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch sur le territoire.

Colombier, portail et grilles d'enceinte : les travaux s'achèvent

Après plusieurs mois de travaux, le chantier de restauration du colombier, du portail et des grilles d'enceinte du domaine de Wendel, touche à sa fin. Depuis la rue de Wendel, le colombier revêt désormais une jolie allure avec sa façade et sa toiture renouvelées. Les grilles d'enceinte ont été restaurées à l'identique tout comme le portail monumental du XVIII^{ème} siècle en fer forgé.

La restauration de l'ensemble de ces éléments classés monuments historiques, a bénéficié de plusieurs soutiens dont celui de la Fondation Total, celui de la Fondation du Patrimoine, et figure également parmi les monuments bénéficiaires du loto du patrimoine de la "Mission Bern".

Des visites du colombier seront organisées en septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Coût total des travaux : 817 644,20 € TTC



359 408€ de subventions :
 • DRAC : 124 204€ ;
 • Région Grand Est : 124 204€ ;
 • Fondation Total : 45 000€ ;
 • Mission Stéphane Bern dans le cadre des jeux «mission patrimoine» de la Française des Jeux : 56 000€ ;
 • Club des mécènes de Moselle de la Fondation du patrimoine : 10 000€.

Zac de la Paix : les travaux de dépollution de sols ont commencé

D'ici 2030, la ZAC de la Paix, ancienne zone industrielle sidérurgique située à Algrange, connaîtra la construction de 450 logements. Afin de sécuriser la zone et de rendre compatibles les terres avec l'usage résidentiel, un secteur d'environ 500 m² nécessite une dépollution complémentaire. Démarrés en mars dernier, ce chantier de dépollution emploie la technique du "landfarming" c'est-à-dire le traitement sur place, sans avoir besoin d'évacuer par ailleurs la terre souillée.

Coût global : 233 994,50 € HT
 La CAVF bénéficie d'une aide de la Région Grand-Est au titre du dispositif « friches » pour un montant de 75 000 €.



Remise en état de l'orgue de Knutange

La remise en état complète d'un orgue d'église nécessite un travail minutieux et de longue haleine. C'est l'ouvrage délicat et précieux qu'a entrepris la CAVF depuis 2017 sur l'orgue pneumatique Klais de l'Eglise Saint-Charles de Knutange. Les travaux de restauration, confiés à une entreprise spécialisée dans ce domaine, sont en cours d'achèvement et ont nécessité la dépose complète de l'instrument d'origine allemande, classé monument historique. Les centaines de tuyaux, alimentés par une soufflerie, ont été complètement démontés et l'immense meuble en chêne massif a été vidé. Désormais des souffleries motorisées ont remplacé celles actionnées par des pédaliers.

Coût : 129 990,01 € TTC

**CŒUR DE VILLES
CŒUR DE FENSCH**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL DE FENSCH



Les tronçons en cours

Inscrits dans le cadre de l'opération Cœur de villes, Cœur de Fensch engagée par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, les travaux de requalification des voiries se poursuivent à Fameck, Uckange, Knutange, et Hayange.

À Algrange, c'est le deuxième tronçon de travaux qui vient de commencer.



Algrange



Fameck



Hayange



Knutange



Uckange

Les tronçons achevés

Après Florange, Serémange-Erzange, Neufchef, les premiers tronçons à Ranguieux et Algrange viennent de s'achever et d'être inaugurés.

Aujourd'hui, sur les 10 communes du territoire, 5 villes bénéficient d'ores et déjà de ces embellissements qui offrent un nouveau cachet et une nouvelle allure pour l'Avenue de la Fensch. Au total 2,87 kilomètres ont déjà été aménagés et 5 984 000 euros ont été investis.

Aide à la rénovation de façades

Pour rappel, la CAVF met en œuvre une campagne de ravalement et d'isolation thermique extérieure des façades sur les voiries reconnues d'intérêt communautaire dans le cadre de son opération « Cœur de Villes, Cœur de Fensch ». Depuis 2017, ce sont 13 projets de rénovation qui ont déjà bénéficié de cette aide.

Sous conditions de respect du règlement d'attribution des subventions pour les travaux de ravalement et d'isolation thermique extérieure des façades, la communauté d'agglomération peut apporter une aide financière aux particuliers éligibles au titre des travaux effectués sur les constructions à usage d'habitation achevées il y a plus de 15 ans.

Plus d'infos sur www.agglo-valdefensch.fr





Le quizz de l'été

Réchauffement climatique, pollution, gaspillage alimentaire... la CAVF agit, elle aussi, à l'échelle du territoire. Testez vos connaissances sur le développement durable.

Les réponses sont en page 14

- 1 Les petits trajets en voiture, engendrent-ils une surconsommation de carburant ?
A. Oui B. Non
- 2 En moyenne, combien de trajets de moins de 3 km sont effectués en voiture ?
A. Moins de 10 % B. 25 % C. 50 % D. 75 %
- 3 Que met en place la CAVF pour réduire le trafic routier ?
A. Des parkings de covoiturages
B. Des vélos en libre service
C. Des pistes et bandes cyclables
- 4 Combien de km de pistes et de bandes cyclables a-t-on sur le territoire ?
A. 10 B. 25 C. 37 D. 53
- 5 Quelle est la différence de consommation d'eau entre une douche et un bain ?
A. Un bain consomme 2 fois moins qu'une douche
B. Un bain et une douche consomment la même chose
C. Un bain consomme 3 fois plus qu'une douche
- 6 Baisser votre chauffage de 1 degré revient à diminuer votre consommation de :
A. 7 % B. 12 % C. 25 % D. 33 %
- 7 Combien de déchets un habitant du Val de Fensch produit-il en moyenne chaque année ?
A. 160 kg B. 654 kg C. 342 kg
- 8 En 2018 combien de tonnes de déchets ont été recyclées sur le territoire du Val de Fensch ? (hors verre)
A. 56 tonnes B. 1 050 tonnes
C. 2 567 tonnes D. 4 135 tonnes
- 9 Combien représente le gaspillage alimentaire en France, par an et par habitant ?
A. 130 kg B. 29 kg C. 18 kg D. 161 kg
- 10 Combien de kg de déchets par an vous évite un Stop Pub ?
A. 5 B. 16 C. 30 D. 86
- 11 Que signifie ce logo ?
A. L'emballage est recyclable
B. L'emballage est en partie recyclable
C. L'emballage est en matière recyclée
D. Le fabricant participe financièrement à la mise en place de la collecte sélective
- 12 Un pot de yaourt à la fraise peut parcourir plus de 9 000 km ?
A. vrai B. faux
- 13 Combien de km de cours d'eau a-t-on sur le territoire du Val de Fensch ?
A. 15 B. 27 C. 46 D. 58
- 14 Quels sont les espaces protégés sur le territoire ?
A. Pelouses calcaires
B. Réserve naturelle nationale
C. Parc naturel marin
D. Zones humides
- 15 Que signifie l'acronyme CENL ?
A. Chaîne Environnementale Non Localisée
B. Centre de l'Environnement Nord Lorraine
C. Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
D. Classification d'État Nature et Loisirs



Le garage social et solidaire

Dans le cadre de sa compétence «Politique de la Ville», la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch subventionne le garage social et solidaire implanté à Fameck.

261 avenue Jeanne d'Arc
57290 Fameck
☎ 03 82 54 24 17

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le garage social et solidaire de la Fensch a ouvert ses portes en novembre 2018, à l'initiative du conseil citoyen et de l'UASF-Cité sociale de Fameck. Cette démarche est unique en Moselle et permet à des personnes aux revenus modestes de faire réparer leurs véhicules à moindre coût et en toute sécurité. Elle vise également à limiter le recours à la « mécanique sauvage », c'est-à-dire rémunérer au noir un particulier pour remettre en état sa voiture. En plus d'être source de pollution environnementale (dépôt sauvage d'huile de vidange par exemple), l'utilisateur n'a aucune garantie sur la qualité et l'efficacité des réparations effectuées.

Un concept unique

L'idée d'un tel garage est de venir en aide à une population en situation de précarité financière, dans un quotidien où la voiture devient toujours plus indispensable. Le garage se donne donc pour objectif de réduire d'au moins de moitié le montant de la facture pour les usagers. Pour cela, il propose des pièces à un tarif très avantageux,

grâce à des partenariats établis avec ses fournisseurs. Le coût de la main d'oeuvre est également moins élevé : 32€ contre environ 70 à 80€ dans un garage privé.

À noter que le garage intervient uniquement sur la partie mécanique du véhicule (pas de carrosserie ou d'électricité).

Qui peut en bénéficier ?

Il faut obligatoirement justifier d'un revenu modeste : petite retraite, RSA, allocation adulte handicapé, quotient familial inférieur à 600€, etc. Un bon de prescription vous sera alors remis, vous permettant de profiter des prestations du garage social et solidaire.

Pour l'obtenir, il vous suffit de contacter un travailleur social (par exemple le CCAS de votre commune ou un centre médico-social) ou le garage directement (muni d'un justificatif de revenus). Sur présentation de ce bon, l'équipe du garage vous établira gratuitement un devis des réparations à effectuer.

Chiffres clés

21 000€

le montant de la subvention versée par la Communauté d'Agglomération

200

le nombre de voitures réparées depuis novembre 2018, date d'ouverture du garage

50%

le pourcentage d'économie réalisée sur le montant de facture



Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie et au règlement intérieur du conseil de communauté voté en novembre 2014, cet espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité. L'article signé est sous la responsabilité de son auteur.

Groupe Entente Démocratique

Rachid CHEBBAH, Caroline DERATTE, Rémy DICK, Philippe GREINER, Pascal HAUCK, Alexandre HOLSENBURGER, Emmanuel LUCCHESI, Françoise SPERANDIO, Patricia WANECQ, Audrey WATRIN

« A quelques mois du terme de ce mandat, nous pouvons déjà tirer un premier bilan des cinq dernières années. Les différentes nouvelles compétences nous ont permis de conforter notre coefficient d'intégration fiscal mais elles pèsent lourds sur les finances pourtant solides de notre Communauté d'agglomération. Nous avons une capacité d'autofinancement au début du mandat cinq fois supérieure à celle d'aujourd'hui. Notre endettement a doublé pour passer de 84€ par habitants à 160€. Bien entendu, nous sommes toujours en deçà de la moyenne de notre strate. Mais notre salut nous le devons encore à notre passé glorieux. Quid de notre avenir si un industriel venait à se désengager ?

Notre agglomération reste toujours une terre d'innovations et d'emplois mais elle est devenue un colosse aux pieds d'argile.

Un effort sans précédent a été demandé à tous pour assurer le même service public parfois en mode dégradé. Nous arrivons certainement à un point de rupture. Le personnel communautaire travaille sous tension et nous constatons de nombreux départs.

La Chambre Régionale des Comptes a montré un bilan très contrasté et édifiant de la gestion de nos prédécesseurs. Nous devons tirer toutes les leçons de ces erreurs du passé.

Les enjeux de notre territoire restent avant tout la reconquête des nombreuses friches industrielles de notre vallée. A Algrange, la zone de la paix ne doit pas devenir une zone de non droit en proie à des gens du voyage qui s'accaparent une zone et une déchèterie pour leur commerce. C'est une situation intolérable que nous subissons au coté de notre population seuls, car l'état ne nous donne pas les moyens d'agir et de faire respecter la loi.

A Uckange, nous avons eu un projet pharaonique EVOLU4. Aujourd'hui il doit être revu, corrigé et amendé car nos finances ne peuvent plus suivre. Cela interroge sur la pertinence du projet initial au regard des sommes investies et des coûts de fonctionnement actuels.

A Hayange, idem, nous assistons au fil des années à la lente dégradation des grands bureaux. Nous allons « hériter » bientôt du site industriel de Patural qui devra être dépollué. C'est l'un des enjeux majeurs des prochaines années. Aurons nous les moyens pour cette reconversion du site ?

S'il est difficile de connaître l'avenir, nous ne pouvons qu'être prudents et circonspects quant aux prochaines orientations à prendre dans ce domaine. Les prochains élus communautaires construiront un nouveau projet communautaire en tenant compte de la nouvelle donne fiscale que souhaite mettre en oeuvre le gouvernement. Nous ne pouvons qu'inciter à la prudence.

En janvier 2020, il y aura transfert des compétences eau et assainissement de nos villes ou syndicats à la communauté d'agglomération. C'est un enjeu majeur de notre autonomie dans la gestion de la ressource en eau qui se jouera bientôt. Devons nous rejoindre le SEAFF si longtemps décrié ou créer une régie commune avec nos voisins de Thionville ? La encore l'enjeu est important et crucial ! » ■

RÉPONSES AU QUIZZ DE L'ÉTÉ

- Réponse A : Les petits trajets (2/3 km) effectués en ville et à moteur froid engendrent une forte surconsommation de carburant. De quoi opter de temps en temps pour les transports en commun, le vélo ou la marche !
- Réponse B : En France, 1 trajet en voiture sur 4 fait moins de 3 km.
- Réponses A, C : Le territoire dispose notamment de 2 parkings de covoiturage.
- Réponse D : Le territoire compte 53 km de pistes et bandes cyclables dont la boucle verte et bleue (35 km).
- Réponse C : Une douche nécessite en moyenne 40 à 60 litres d'eau quand une baignoire en engloutit de 120 à 200 litres.
- Réponse A : On estime à 19°C la température idéale des pièces à vivre et 17°C pour les chambres. Pour vous conseiller sur la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, un conseiller Info Energie Moselle Nord tient une permanence au local des associations (à l'Hôtel de Communauté), les 2^{ème} et 3^{ème} mercredi de chaque mois.
- Réponse C : 342 kg qui comprennent les ordures ménagères, emballages recyclables et verres
- Réponse D. : 4135 tonnes recyclées en 2018 contre 3 943 tonnes en 2017.

- Réponse B : Adoptons les bons gestes pour éviter le gaspillage : établir une liste de menus, lire et comprendre les dates de péremption, bien ranger son frigo, préparer les restes, congeler...
- Réponse C : Vous pouvez consulter les publicités des enseignes sur internet et vous recevrez toujours les informations de votre commune ou de la CAVF.
- Réponse D : Pour savoir si un emballage est recyclable, fiez-vous uniquement au logo «Triman».
- Réponse A : Vrai, si on prend en compte le trajet parcouru par chacune des matières premières (fraises, lait, sucre, pot,...). Consommer local ou faire soi-même, ce sont des milliers de km évités. Pensez donc au produits labellisés "So Fensch", qui mettent en avant les produits fabriqués ou transformés sur le territoire, à l'image de la ferme Hottier de Neufchef qui commercialise des yaourts au lait de brebis et à différents parfums.
- Réponse B. : Le territoire compte 27 km de cours d'eau dont 9 vont être prochainement entretenus par la CAVF.
- Réponse A et D Vous pourrez observer des orchidées sur les pelouses calcaires d'Algrange, Nilvange et Ranguévaux et découvrir la faune et la flore de la zone humide à Ranguévaux. Pour respecter la faune et la flore, merci de ne pas circuler en véhicule, de ne pas allumer de feux, de tenir les chiens en laisse et de ne laisser aucun déchet sur place.
- Réponse C. : Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine est chargé notamment de gérer les pelouses calcaires du territoire.

Agenda

Les événements des prochains mois dans la vallée de la Fensch.

JUILLET

Les samedis soirs jusqu'à 00h

Les nights de l'U4

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

06 juillet à 19h30

Terror + Dying Fetus

📍 Le Gueulard Plus, Nilvange

23 juillet et 25 juillet à 14h30

Atelier "Mon mini jardin"

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

31 juillet à 15h

"Les petites recettes du haut-fourneau"

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

Visite thématique jeune public

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

AOÛT

Les samedis soirs jusqu'à 00h

Les nights de l'U4

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

06 août et 08 août à 14h30

Atelier "Les défis scientifiques"

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

14 août à 15h

"Chimie et compagnie"

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

Visite thématique jeune public

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

SEPTEMBRE

14 septembre à 21h

Visites insolites

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

14 et 15 septembre de 10h à 18h30

Fête des plantes

📍 Jardin des Traces, Uckange

21 et 22 septembre de 14h à 18h30

Journées Européennes du Patrimoine

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

22 septembre à 10h

Trail de la Fensch

📍 Domaine Sainte-Neige, Neufchef

22 septembre de 14h à 18h

Journées européennes du patrimoine

📍 Hôtel de communauté, Hayange

OCTOBRE

06 octobre à 18h30

Visite un peu près guidée

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

13 octobre de 14h à 18h30

Le village des sciences

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

19 octobre à 20h30

Visite un peu près guidée

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

20 octobre de 14h à 20h

Halloween

📍 Jardin des Traces, Uckange

26 octobre à 20h30

Visite un peu près guidée

📍 Parc du haut-fourneau U4, Uckange

+ d'infos
www.legueulardplus.fr
hf-u4.com
jardindestraces.fr

Val de Fensch
TOURISME

Val de Fensch Tourisme
03 82 86 65 30
www.valdefensch-tourisme.com

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

7^{ème} TRAIL DE LA FENSCH
Dimanche 22 SEPT. 2019

Neufchef (57)

f TraildelaFensch

Inscription sur
www.le-sportif.com

Hôtel de Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

📍 10 rue de wendel BP 20176

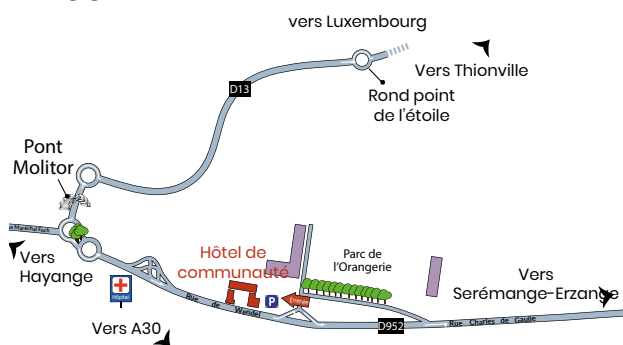
57705 Hayange cedex

☎ 03 82 86 81 81

✉ info@agglo-valdefensch.fr

🌐 agglo-valdefensch.fr

📱 AggloValdeFensch



**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
2019**

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

A L'HÔTEL
DE COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

22
SEPTEMBRE
2019

DE 14H À 18H30

Programme à venir

Val de Fensch Tourisme

📍 2, rue de l'Hôtel de Ville

57700 Hayange

☎ 03 82 86 65 30

✉ info@valdefensch-tourisme.com

🌐 valdefensch-tourisme.com

📱 otvaldefensch

Parc du Haut-fourneau U4

📍 1, Jardin des Traces

57270 Uckange

☎ 03 82 57 37 37

✉ contact@hf-u4.com

🌐 hf-u4.com

📱 u4.uckange

Le Gueulard Plus

📍 3, rue Victor Hugo

57240 Nilvange

☎ 03 82 54 07 07

✉ ressource@legueulardplus.fr

🌐 legueulardplus.fr

📱 legueulardplus

Centre aquatique Ferialia

📍 31 rue de la mine

57700 Hayange

☎ 03 82 52 10 10

✉ info@feralia.fr

🌐 ferialia.fr

📱 Ferialia.Piscine

Piscine communautaire de Florange

📍 10, avenue de Bretagne

57190 Florange

☎ 03 82 58 45 04

✉ piscine.florange@agglo-valdefensch.fr

Infos sur agglo-valdefensch.fr/sortir/piscines

Piscine communautaire de Serémange-Erzange

📍 3, Place Adrien Printz

57290 Serémange-Erzange

☎ 03 82 87 09 33

✉ piscine.seremange@agglo-valdefensch.fr

Infos sur agglo-valdefensch.fr/sortir/piscines

Déchèteries Hayange

📍 Zac Saint Jacques

Florange

📍 Zac Sainte Agathe

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche de 9h à 12h

Fermées les jours fériés

Algrange

📍 Zac de la Paix

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche de 9h à 12h

Fermée les jours fériés

Maison de Justice et du Droit

📍 10 rue de wendel

57700 Hayange

☎ 03 82 51 98 62

✉ mjd-val-de-fensch@justice.fr

Relais Assistants Maternels La Luciole

📍 10 rue Mendès France

57700 Hayange

☎ 03 82 53 31 37

✉ ramlaluciole@agglo-valdefensch.fr